Compte rendu SAMEDI Citoyen du Samedi 7 novembre 2015

Sujet La communauté de Commune du Grésivaudan, liens et incidences sur la Vie communale

Présents : 25 personnes, dont 9 élus

16 Habitants : 14 venus car re-sollicités à partir du listing des samedis citoyens-1 personne issue du phoning

A. Recueil des attentes des citoyens par post-it

Les attentes des citoyens : Questions

- Sur les compétences de la communauté de communes versus la commune
- Les économies possibles du fait des transferts de compétences (pas nécessairement perceptible)
- Incidence sur la réorganisation territoriale (regroupement de communes)
- La fiscalité de la com com
- Les compétences spécifiques de la commune

B. Déroulement

Présentation : Historique de la com com

1969 : Création du SIERPUMG par Paul Jargot(premier syndicat intercommunal regroupant 10 Communes)

2001 : Le SIERPUMG devient la COSI . Présidence François Brottes.

2009 Création de la communauté de communes Le GRESIVAUDAN, présidée par François BROTTES jusqu'en 2012 et Depuis par Francis GIMBERT conseiller municipal à Crolles

Le territoire :

3ème intercommunalité de France par sa population, la plus grande en Isère du fait de sa superficie

102 236 Habitants

677 km2

47 Communes qui s'étendent de Chamrousse à Pontcharra aux portes de la Métropole Grenobloise et l'agglomération Chamberienne

144 M€ de budget annuel

Les Compétences de la communauté de communes

- Aménagement du territoire
- Logement
- Economie Emploi
- Transports et Déplacements
- Gestions des déchets
- Gens du Voyage (aménagement des aires de grand passage)
- Environnement et développement durable (notamment la GEMAPI)

Les compétences qui restent à la commune

- Urbanisme
- Etat civil-Elections
- Vie locale-Associative
- Une partie du développement économique et des commerces
- Sécurité
- L'agriculture
- Education
- Voirie-Espaces verts
- Cimetière
- Eau-Assainissement
- Voirie-Bâtiments publics (sauf dans le cas de transfert de compétences à la com com) transférés)

C. Réponses aux questions :

Concernant la réorganisation territoriale et les économies possibles

Francis GIMBERT prend exemple sur la réduction des syndicats ainsi la communauté de communes s'est déjà substituée à 22 Syndicats et communautés sur le territoire et réaffirme une volonté forte de mutualisation et d'accompagnement des fusions de communes exemple de Moretel de Mailles avec St Pierre d'Allevard.

Concernant les économies, Francis Gimbert comme le Maire de Crolles rappellent les efforts engagés par l'ensemble des collectivités locales et la poursuite de ces efforts pour les années à venir tout en maintenant des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire.

Sur la fiscalité : Echange sur le nécessaire ré-équilibrage sur notre territoire avec effectivement des communes qui ont vu leur contribution fiscale intercommunale augmenter, comme Crolles, alors que d'autres ont vu leur contribution baisser. L'important est de bien comprendre d'où chaque collectivité part en matière de fiscalité.

Concernant la redistribution des richesses, explication des modalités de reversement de la Communauté de communes aux communes du territoire, à partir de la perception du produit de l'activité économique soit 37 M€ reversé aux communes membres :

- Reversement de l'attribution de compensation + Dotation de solidarité pour les communes les moins dotées du territoire+ Déploiement des services publics de façon efficace et équitable sur l'ensemble des communes du territoire. Une construction qui met en œuvre le principe de solidarité et de partage des richesses.

Concernant les équipements transférés retour sur transfert de la Médiathèque et au 1er Janvier 2016 des multi-accueils en présentant les économies d'échelle réalisées concernant l'organisation des ressources humaines.

L'ensemble des participants exprime leur satisfaction à l'issue de cette matinée qui a apporté des explications et précisions mais nous alerte aussi sur l'importance de poursuivre le travail de simplification du millefeuille administratif et de contrôle des dépenses. Attention aux augmentations de taxes et impôts nous rappellent certains.